



# Licenciement irrégulier et liquidation judiciaire

Par **Yacine trankill**, le **20/12/2017** à **18:29**

Bonjour,

Salarié électricien en CDI depuis le mois de mars, j'ai subi un licenciement irrégulier (pas de lettre de licenciement et pas de CSP) que j'ai contesté par un courrier recommandé/accusé de réception.

puis je vient d'apprendre que la société en cours de liquidation judiciaire et que

le gérant de l'entreprise a eu le premier entretien pour enquête par le liquidateur le 01 décembre.

Ma question est: comment faire pour que le mandataire judiciaire prenne conscience de mon cas et m'inclure dans la procédure ?

merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **20/12/2017** à **18:38**

Bonjour,

Comme je vous l'ai dit dans [ce sujet](#) que vous auriez pu poursuivre, vous pourriez déjà vous rapprocher de Pôle Emploi pour que eux-mêmes vous proposent le CSP afin d'essayer d'être indemnisé rapidement et par ailleurs contacter le liquidateur judiciaire s'il est déjà désigné... Toutefois, il n'est pas sûr que vous ayez intérêt à adhérer au CSP avec moins d'un an d'ancienneté...